

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 1. Identification

Identificateur de produit	MARINE RENOLIN ETERNA 68
Autres moyens d'identification	Aucune information disponible.
Usage recommandé:	Liquide de Lubricating
Restrictions d'emploi:	Utilisation industrielle seulement

### Informations sur le fabricant/importateur/distributeur

#### Fabricant

Nom de la société: Fuchs Lubricants Co.  
Adresse: 17050 Lathrop Avenue  
Harvey, Illinois 60426  
Téléphone: 708-333-8900  
Télécopie :: 708-333-9180  
Personne à contacter: EHS Department  
E-mail: sds@fuchs.com

**Numéro d'appel d'urgence:** 708-333-8900 (Bus. hrs) 800-255-3924 (24 hrs)

## 2. Identification des dangers

### Classe de Danger

Non classé comme dangereux selon le SGH

### Éléments d'Étiquetage

**Symbole de Danger:** Aucun symbole  
**Mention d'Avertissement:** Aucun mot indicateur.  
**Mention de Danger:** Non applicable  
**Conseils de Prudence** Non applicable

**Autres dangers ne donnant pas lieu à classement selon le SGH:** Aucun(e).

## 3. Composition/Renseignements sur les ingrédients

## Mélanges

Identité Chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	Teneur en pourcentage (%) <sup>*</sup>
Lubricating oils (petroleum)	Lubricating oils (petroleum),	Secret industriel	30 - 60%
Mineral oil	Mineral oil,	Secret industriel	30 - 60%

\* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

## 4. Premiers secours

- Ingestion:** Rincer soigneusement la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. NE PAS faire vomir.
- Inhalation:** Transporter à l'air frais. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
- Contact avec la Peau:** Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les zones de contact à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
- Contact oculaire:** Rincer avec soin à l'eau. En cas d'irritation, consulter un médecin. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

### Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

- Symptômes:** Aucune information disponible.
- Dangers:** Aucune information disponible.

### Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

- Traitements:** Consulter un médecin en cas de symptômes.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Dangers d'Incendie Généraux:** Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

### Moyens d'extinction appropriés (et inappropriés)

- Moyens d'extinction appropriés:** Eau pulvérisée, brouillard, CO<sub>2</sub>, agent chimique sec ou mousse résistant aux alcools. Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.
- Moyens d'extinction inappropriés:** Ne pas lutter contre l'incendie au jet d'eau pour ne pas propager les flammes.
- Dangers spécifiques dus au produit chimique:** La chaleur peut provoquer l'explosion des récipients. En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

## Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Aucune information disponible.
<b>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:</b>	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

## 6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

<b>Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:</b>	Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter les vêtements de protection appropriés. Maintenir à distance le personnel non autorisé. Assurer une ventilation adéquate.
<b>Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:</b>	Absorber le produit avec du sable ou un autre absorbant inerte. Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque.
<b>Précautions pour la Protection de l'Environnement:</b>	Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

## 7. Manipulation et stockage

<b>Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:</b>	Se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Porter un équipement de protection personnelle approprié. N'exposez pas à la chaleur intense comme le produit peut développer et pressuriser le récipient.
<b>Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:</b>	Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé. Éviter tout contact avec des agents comburants. Conserver à l'écart des matières incompatibles.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de Contrôle

#### Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Identité Chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Lubricating oils (petroleum) - Brouillard	TWA	1 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (05 2013)
Lubricating oils (petroleum) - Fraction inhalable.	TWA	5 mg/m3	Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (06 2015)
Mineral oil - Brouillard	TWA	1 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (05 2013)
Mineral oil - Fraction inhalable.	TWA	5 mg/m3	Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (06 2015)

	TWA	5 mg/m3	Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (06 2015)
Mineral oil - Brouillard	TWA	5 mg/m3	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (09 2017)
	STEL	10 mg/m3	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (09 2017)

**Contrôles Techniques Appropriés** Aucune information disponible.

#### **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

<b>Informations générales:</b>	Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
<b>Protection des yeux/du visage:</b>	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.
<b>Protection de la Peau</b> <b>Protection des Mains:</b>	Aucune information disponible.
<b>Autres:</b>	Porter des gants, des chaussures et des vêtements de protection résistant aux produits chimiques, et correspondant au risque d'exposition. Contacter un professionnel de l'hygiène et sécurité ou le fabricant pour tout détail.
<b>Protection Respiratoire:</b>	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demander l'avis du superviseur sur les normes de protection respiratoire de la société.
<b>Mesures d'hygiène:</b>	Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que lavage après manipulation de la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement la tenue de travail pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les chaussures qui ne peuvent pas être lavées.

### **9. Propriétés physiques et chimiques**

#### **Aspect**

<b>État:</b>	liquide
<b>Forme:</b>	Aucune information disponible.
<b>Couleur:</b>	Orange
<b>Odeur:</b>	Odeur de pétrole
<b>Seuil de perception de l'odeur:</b>	Aucune information disponible.
<b>pH:</b>	Aucune information disponible.
<b>Point de fusion/point de congélation:</b>	Aucune information disponible.
<b>Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition:</b>	Aucune information disponible.
<b>Point d'éclair:</b>	230 °C
<b>Taux d'évaporation:</b>	Aucune information disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Aucune information disponible.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	

<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%):</b>	Aucune information disponible.
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%):</b>	Aucune information disponible.
<b>Limites d'explosivité - supérieure (%) :</b>	Aucune information disponible.
<b>Limites d'explosivité - inférieure (%):</b>	Aucune information disponible.
<b>Pression de vapeur:</b>	Aucune information disponible.
<b>Densité de vapeur:</b>	Aucune information disponible.
<b>Densité:</b>	Aucune information disponible.
<b>Densité relative:</b>	0.856
<b>Solubilités</b>	
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Insoluble dans l'eau
<b>Solubilité (autre):</b>	Aucune information disponible.
<b>Coefficient de partition (n-octanol/eau):</b>	Non déterminé
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Aucune information disponible.
<b>Température de décomposition:</b>	Aucune information disponible.
<b>Viscosité:</b>	54 mm <sup>2</sup> /s (40 °C)

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité:</b>	Non réactif pendant l'utilisation normale.
<b>Stabilité Chimique:</b>	Ce produit est stable dans des conditions normales.
<b>Possibilité de Réactions Dangereuses:</b>	Aucun(e)(s) dans les conditions normales.
<b>Conditions à Éviter:</b>	Éviter tout chauffage ou contamination.
<b>Matières Incompatibles:</b>	Aucune information disponible.
<b>Produits de Décomposition Dangereux:</b>	La décomposition thermique ou la combustion peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

## 11. Propriétés toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation:</b>	L'inhalation est la principale voie d'exposition. À concentration élevée, les vapeurs, émanations ou brouillards peuvent être irritants pour le nez, la gorge et les muqueuses.
<b>Contact avec la Peau:</b>	Le contact prolongé avec la peau peut entraîner des rougeurs et de l'irritation.
<b>Contact oculaire:</b>	Le contact oculaire est possible ; il doit être évité.

**Ingestion:** Peut être ingéré par accident. L'ingestion peut provoquer irritation et malaises.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

**Inhalation:** Aucune information disponible.

**Contact avec la Peau:** Aucune information disponible.

**Contact oculaire:** Aucune information disponible.

**Ingestion:** Aucune information disponible.

**Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë (répertorier toutes les voies d'exposition possibles)**

**Ingestion Produit:** Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

**Contact avec la peau Produit:** Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

**Inhalation Produit:** Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

**Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**  
**Produit:** Aucune information disponible.

**Corrosion ou Irritation de la Peau**  
**Produit:** Aucune information disponible.

**Blessure ou Irritation Grave des Yeux**  
**Produit:** Aucune information disponible.

**Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée**  
**Produit:** Aucune information disponible.

**Cancérogénicité**  
**Produit:** Aucune information disponible.

**Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:**  
Aucun composant cancérogène identifié

**États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :**  
Aucun composant cancérogène identifié

**Liste des cancérogènes de l'ACGIH:**  
Aucun composant cancérogène identifié

## Mutagénicité des Cellules Germinales

**In vitro**  
**Produit:** Aucune information disponible.

**In vivo**  
**Produit:** Aucune information disponible.

**Toxicité pour la reproduction**  
**Produit:** Aucune information disponible.

**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique**  
**Produit:** Aucune information disponible.

**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées**  
**Produit:** Aucune information disponible.

**Risque d'Aspiration**  
**Produit:** Aucune information disponible.

**Autres effets:** Aucune information disponible.

## 12. Informations écologiques

### Écotoxicité:

#### Risques aigus pour l'environnement aquatique:

**Poisson**  
**Produit:** Non déterminé

**Invertébrés Aquatiques**  
**Produit:** Non déterminé

#### Risques chroniques pour l'environnement aquatique:

**Poisson**  
**Produit:** Non déterminé

**Invertébrés Aquatiques**  
**Produit:** Non déterminé

**Toxicité pour les plantes aquatiques**  
**Produit:** Non déterminé

### Persistance et Dégradabilité

#### Biodégradation

**Produit:** Non déterminé

**Rapport DBO/DCO**  
**Produit:** Non déterminé

#### **Potentiel de Bioaccumulation**

**Facteur de Bioconcentration (BCF)**  
**Produit:** Non déterminé

**Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Kow)**  
**Produit:** Log Kow: Non déterminé

**Mobilité dans le Sol:** Aucune information disponible.  
**Autres Effets Néfastes:** Non déterminé

### **13. Considérations relatives à l'élimination**

**Instructions pour l'élimination:** Le rejet, le traitement et l'élimination peuvent être soumis à des lois nationales, régionales ou locales. Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination. C'est la responsabilité de l'utilisateur de produit ou du propriétaire pour déterminer au moment de la disposition, qui se perdent les règlements doivent être appliqués.

**Emballages Contaminés:** Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

### **14. Informations relatives au transport**

**TDG**  
Non réglementé.

**IMDG**  
Non réglementé.

**IATA**  
Non réglementé.

### **15. Informations réglementaires**

**Réglementations fédérales du Canada**  
**Liste des substances toxiques (LCPE, Annexe 1)**  
Non réglementé

**Liste des substances d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)**  
Non réglementé

**Inventaire national des rejets de polluants (INRP)**  
**Canada Substances de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP), partie 5, COV's faisant l'objet d'une déclaration plus détaillée**  
NPRI PT5 Non réglementé

**Canada Substances de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP), partie 5, COV's faisant l'objet d'une déclaration plus détaillée**

## **Canada Substances de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP), partie 5, COV's faisant l'objet d'une déclaration plus détaillée**

**Canada. Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA). Inventaire national des rejets de polluants (INRP) (Gaz. Can. Partie I, 135:12, 940)**

## Gaz à effet de serre Non réglementé

#### 16. Autres informations, y compris la date de préparation ou la dernière révision

Date de Publication: 06/21/2019

Date de Révision: 06/21/2019

**Version n°:** 1.2  
**Autres Informations:** Aucune information disponible

**Avis de non-responsabilité:** Ces informations sont fournies sans garantie et sont censées être exactes. Les informations doivent fournir la base d'une détermination indépendante des méthodes pour assurer la sécurité des travailleurs et l'environnement.